

LETTRE D'INFORMATIONS - EDITION SPÉCIALE IMPACT COVID 19 DECONFINEMENT - EMPLOI - AIDES

Si vous avez des infos à nous apporter ou des questions à nous poser,
n'hésitez pas à nous en faire part  hautsdefrance@franceolympique.com

LES OUTILS DE VISIO POUR VOS REUNIONS

Voici des outils de visio :

- >>> **Gotomeeting**
- >>> **WhatsApp**
- >>> **Skype**
- >>> **Hangouts**
- >>> **Teams**
- >>> **Zoom**



Il existe aussi une solution alternative avec des logiciels libres proposés par un acteur local de l'ESS : **ClissXXI**

DECONFINEMENT

PROTOCOLE NATIONAL DE DÉCONFINEMENT POUR LES ENTREPRISES

Protocole de déconfinement pour protéger les salariés >>>

Foire aux questions relatif au guide de préconisations conditionnant une reprise de l'activité dans le BTP >>>

FORUM DE L'ALTERNANCE DES METIERS SPORTIFS



Venez participer à cette journée Groupe d'Analyses des Pratiques Professionnelles et de l'Emploi Sportif (GrAPPES) en ligne avec le logiciel >>>[ZOOM.US](https://zoom.us)

Lundi 25 mai 2020 de 10 h à 16 h

Pour vous inscrire >>>

AGENCE NATIONALE DU SPORT - Emploi



**Campagne 2020 Emploi et
Apprentissage**

Il reste des possibilités de financement d'emploi et de contrat d'apprentissage pour 2020.

Dépôt des dossiers PSF/PST - ANS pour la campagne 2020, sur la plateforme >>>>

DISPOSITIFS DE L'ETAT

Relatifs à l'emploi

Activité partielle : démarches de l'employeur (chômage partiel ou technique) Tél : 0800 705 800 8h-18h

Mail : contact-ap@asp-public.fr

Déclarez le chômage partiel de vos salariés >>>

Dernière modification : 1 mai 2020

Ordonnance du 27 mars 2020 >>>

Déclaration en ligne des arrêts de travail pour garde d'enfants :

Déclarez les arrêts de travail >>>



Ordonnance pour soulager la trésorerie des organisateurs d'événements culturels et sportifs.

Ordonnance n° 2020-538 du 7 mai 2020 >>>>

AIDES DE L'ETAT

Le fonds de solidarité: Quelles démarches pour bénéficier du fonds de solidarité ?

MAJ le 22 avril 2020

Fonds de solidarité >>>

Cellule d'appui : 0 359 750 100 du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00



Mesures exceptionnelles pour accompagner les professionnels et les particuliers, dans ce contexte de crise.

MAJ le 06 avril 2020

Les mesures de soutien >>>

ENQUETE CNOSF



Afin de formaliser un plan de soutien et d'être force de proposition auprès des pouvoirs publics, le CNOSF a réalisé une enquête auprès de plus de 20 000 clubs pour connaître leurs besoins et les impacts de la crise sanitaire.

Analyse de cette enquête >>>



Portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics

Les mesures de soutien aux entreprises (report des charges, médiation de crédit....) **MAJ le 30 Avril 2020**

Les mesures immédiates >>>



Comité Régional Olympique et Sportif Hauts-de-France

Siège Social : Maison Régionale des Sports - 367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq 03.20.05.68.50

Pôle Administratif : 30, square Friant les quatre chènes 80000 Amiens 03.22.38.27.20

Mail : hautsdefrance@franceolympique.com - Site interne : <https://www.cros Hautsdefrance.fr/>